

ASSEMBLÉE NATIONALE
2 avril 2015

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2611)

Adopté

AMENDEMENT

N° 5

présenté par
M. Plisson, rapporteur

ARTICLE 9 BIS

À la seconde phrase de l'alinéa 8, substituer au mot :

« cohérents »

les mots

« en cohérence ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.